

FICHE DE VŒUX
DEMANDE D'UTILISATION REGULIERE (Hors Maison des Associations)
DE SALLES OU EQUIPEMENTS (Stade, dojo...) GERES PAR LE S.M.V.A.
DE SEPTEMBRE 2021 A JUIN 2022

Important : Les horaires doivent s'inscrire dans la tranche 9 h à 22 h 30, hors périodes de congés scolaires et jours fériés. Vous devrez impérativement souscrire une assurance pour toutes les activités organisées dans les locaux municipaux. A nous retourner au service de la vie associative avant le **15 Juin 2021** : vie-associative@ville-laroquedantheron.fr

Association :

Demandeur :

Téléphone : Email :

Date de reprise de vos activités :

Liste des salles et équipements :

Centre Sportif et Culturel Marcel Pagnol :

- Salle des Fêtes Marcel Pagnol
- Tisanerie
- Gymnase
- Dojo
- Petite salle polyvalente

- Salle Hector Anglade : Centre commercial la Fenière
- Salle du Plan d'eau : Domaine des Iscles
- Salle du Mille club du Pijoret : Avenue de l'Europe Unie
- Salle de boxe : Cours Foch
- Salle du stade : Mille Club du Stade

- Salle des Adrechs
- Maison de l'Enfance
- Stade
- Stabilisé
- Tennis des Iscles
- Tennis du Pijoret

Indiquer par ordre de priorité l'importance que vous donnez à vos activités.			ACTIVITES		
Salle	Jour	Horaire précis	Nombre personnes	Tranche d'âge	Nature de l'activité

Cadre réservé à l'administration

- Date de réception de la demande :
- Avis du S.M.V.A. :
- Réponse donnée le :